



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 15, no. 3

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 13 mars 2013

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 378-10 et 375-3 de la municipalité de Hinchinbrooke qui visent à rectifier la limite municipale et l'agrandissement d'une affectation résidentielle de faible densité au nord du chemin Fairview, dans les limites du périmètre d'urbanisation, et l'agrandissement d'une affectation résidentielle de moyenne densité au sud du chemin Fairview;

Pacte rural

Les procédures et l'échéancier en regard au « pacte rural » ont été adoptés par le Conseil des maires. La date limite pour le dépôt d'une demande est fixée au 19 avril prochain. De plus, les maires ont autorisé le dépôt de trois demandes d'aide financière de la MRC au programme du « pacte rural » pour : le service taxibus, le projet de piste cyclable et le service d'autobus vers Valleyfield.

Appui

La MRC du Haut-Saint-Laurent accorde son appui dans les dossiers suivants :

- La résolution #2013-02-5120 de la MRC du Haut-Saint-François en regard au statut « bilingue » de la municipalité de Bury;
- La résolution #2012-12-138 de la municipalité de Sainte-Perpétue qui demande à la FQM de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement afin d'assouplir les règles relatives à l'adjudication des contrats et de permettre la participation des élus au processus d'appel d'offres;
- La résolution #13-02-20-31 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en regard à la compensation pour la collecte sélective afin que le gouvernement maintienne l'entière compensation dès 2013 pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles et de rendre publiques les études sur lesquelles il base son calcul des coûts de traitement des matières « Autres »;
- La résolution #2013-02-13-6.3 de la MRC des Basques en regard à la compensation pour la collecte sélective afin que le gouvernement analyse la possibilité d'implanter un indice d'équité dans le régime de compensation pour la collecte sélective des MRC qui possèdent une villégiature saisonnière importante.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 10 avril 2013, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.